

Retour d'expérience

Énergies
Citoyennes
Locales
Renouvelables
en Occitanie

Ombrières de la Glèbe à La Rouquette (Aveyron). Autoconsommation collective photovoltaïque.

La Rouquette
(Aveyron)



Présentation du projet

À La Rouquette, en Aveyron, les Ombrières de la Glèbe constituent aujourd'hui l'une des plus grandes opérations d'autoconsommation collective (ACC) de France. En 2019, des ateliers citoyens menés par Ouest Aveyron Communauté (OAC) émerge la coopérative EnerCOA. Fortement soutenue par les collectivités locales, cette dynamique citoyenne rassemble aujourd'hui plus de 450 habitants. EnerCOA a développé plus de 60 installations solaires en toiture sur le territoire (entre 9 et 100Kwc), ainsi qu'un parc au sol à Laramière (4Mwc).

En février 2023, OAC lance un appel à manifestation d'intérêt pour équiper le parking de la zone d'activités de La Glèbe. EnerCOA s'entoure de ses partenaires historiques - l'installateur Mecojit, Enercoop Midi-Pyrénées et Énergie Partagée - et est lauréat. Deux ans plus tard, 16 000 m² de parkings sont couverts d'ombrières photovoltaïques pour une puissance totale de 2,3 Mwc, permettant d'approvisionner les entreprises locales en circuit court. Pour piloter cette infrastructure, les acteurs ont fondé la SAS Ombrières de la Glèbe, scellant une gouvernance partagée unique entre EnerCOA, Ouest Aveyron Communauté, la commune de La Rouquette, Mecojit et Énergie Partagée Investissement.

Date de lancement du projet : 2023
Mise en service : janv. 2026



Ombrières de la Glèbe (12) - 16 km² de parking équipé

Chiffres clés du projet

2,3 Mwc puissance installée
2,7 GWh production annuelle

16 km²
de parkings équipés

Investissement total :

3,4 M€

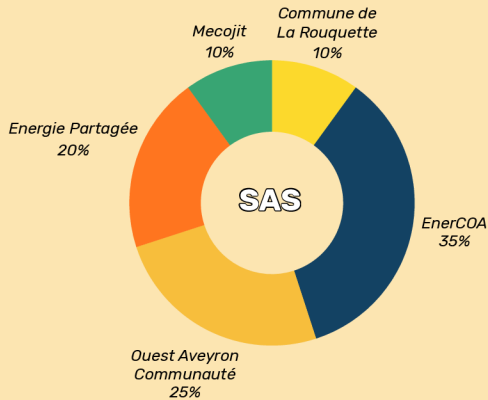
98% taux d'autoconsommation

L'autoconsommation collective de La Glèbe

Le projet repose sur un modèle d'autoconsommation collective (ACC). L'électricité produite par les ombrières est redistribuée en temps réel à plusieurs consommateurs situés dans un rayon de 10 km autour de l'installation. Le périmètre a été conçu pour englober la zone d'emploi de Villefranche-de-Rouergue. Afin de sécuriser le modèle économique, seules les entreprises consommant plus de 100 MWh par an ont été intégrées dans cette première boucle. Au total, 98 % de la production est autoconsommée localement, le surplus étant vendu à Enercoop. Ce modèle permet de garantir une électricité locale, renouvelable et stable, produite par et pour le territoire.

Montage de l'opération

Pour porter ce projet, une société dédiée est créée : la **SAS Ombrières de la Glèbe**, réunissant EnerCOA (majoritaire), Ouest Aveyron Communauté, la commune de La Rouquette, l'installateur Mecojit et Énergie Partagée Investissement, avec l'appui technique d'Enercoop Midi-Pyrénées.



La coopérative citoyenne EnerCOA assure le rôle de **Personne Morale Organisatrice** (PMO) et réalise également la gestion administrative de la société.

La SAS Ombrières de la Glèbe (producteur) est propriétaire des ombrières photovoltaïques et vend l'électricité aux entreprises participantes.

Ce montage associe acteurs publics, économiques et citoyens dans une gouvernance partagée, reconnue par l'obtention du **Label Énergie Partagée**, qui distingue les démarches exemplaires de développement d'énergies renouvelables citoyennes.

Le budget global de 3,4M€ est financé par 10% de fonds propres et 90% d'emprunts bancaires.

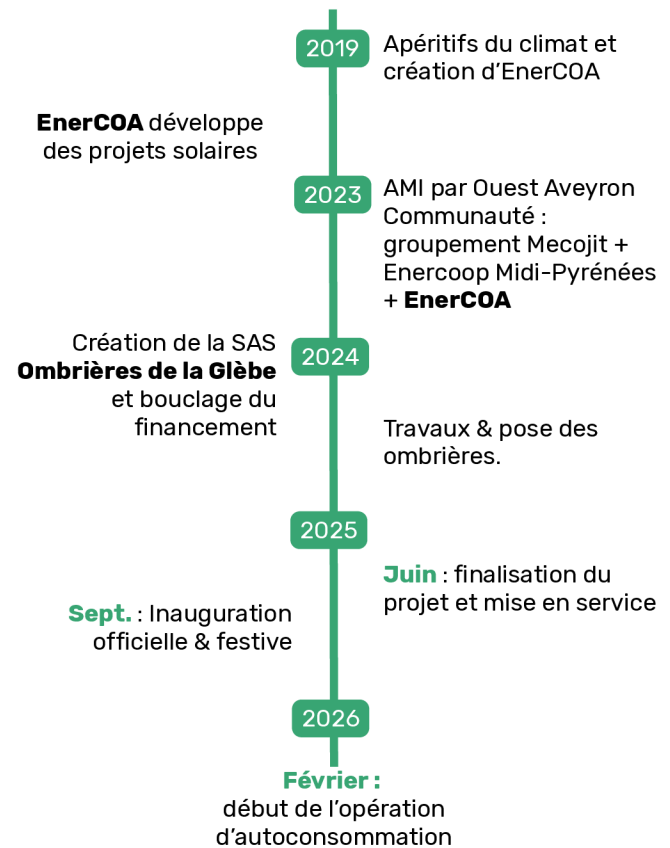
Témoignage



Daniel Escande
Président de la **SAS Ombrières de la Glèbe**

Ce projet était une évidence pour nous, malgré le manque d'expérience d'EnerCOA sur des centrales d'une telle ampleur. Grâce à lui, les différents acteurs des Ombrières de la Glèbe avancent aujourd'hui ensemble pour œuvrer collectivement à la transition énergétique de notre territoire. Tout le monde marche dans le même sens et apporte ses compétences spécifiques.

Calendrier du projet



EnerCOA développe des projets solaires

Création de la SAS **Ombrières de la Glèbe** et bouclage du financement

Sept. : Inauguration officielle & festive

Retombées locales et impacts

Le modèle repose sur un partage de la valeur transparent et équilibré.

- Les entreprises consommatrices bénéficient de **contrats de 3 à 10 ans avec un prix de l'électricité plafonné**, dont l'augmentation est limitée à 1,5 % par an. Elles sécurisent ainsi leurs coûts énergétiques dans un contexte de forte volatilité des marchés.
- La SAS Ombrières de la Glèbe perçoit les **revenus issus de la vente d'électricité** aux entreprises et de la **vente du surplus à Enercoop**. Ces recettes permettent de rémunérer les apports des partenaires (coopérative, collectivités, installateur, Énergie Partagée Investissement), de couvrir les frais d'exploitation et d'assurer la pérennité du projet.
- L'objectif est clair : garantir un « **prix juste** » pour chaque partie, tout en maximisant les retombées locales.